

**AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT NATIONAL N° DNCMP/...../F/2017
RELATIF A LA FOURNITURE DU CARBURANT POUR VEHICULES, MOTOS ET
GROUPES ELECTROGENES DE LA REGIE NATIONALE DES POSTES.**

Date de Publication : ..08 / ..02 / 2017

Date d'ouverture des offres : ..08 / ..03 / 2017

La RNP lance un Avis d'Appel d'Offres Ouvert Nationale pour la fourniture du carburant pour les véhicules, motos et groupes électrogènes de la RNP. Les spécifications techniques des fournitures sont décrites dans la deuxième partie du présent Dossier d'Appel d'Offres.

1. Objet

Le présent marché concerne la fourniture du carburant pour véhicules, motos et groupes électrogènes de la RNP.

2. Allotissement

Le marché est constitué d'un seul lot : fourniture du carburant pour véhicules, motos et groupes électrogènes de la RNP.

3. Financement

Le marché est financé à 100% sur fonds propres de la Régie Nationale des Postes, exercice 2017.

4. Participation

La participation à la concurrence est ouverte à égalité de conditions à toute personne physique ou morale justifiant des capacités juridiques, techniques et financières requise au sens des articles 52, 53 et 54 de la loi N° 1/01 du 04 février 2008 portant Code des Marchés Publics du Burundi.

Les personnes frappées d'inéligibilités au sens de l'article 55 de la loi précitée ne sont pas admises à concourir au présent Appel d'offres.

5. Garantie de soumission

Une garantie de soumission de cinq millions de francs Burundais (5.000.000 FBu) délivrée par une banque agréée et établie suivant le modèle en annexe, est exigée.

NB : Les Chèques certifiés ne sont pas acceptés.

6. Consultation et Obtention du Dossier d'Appel d'Offres

Le Dossier d'Appel d'Offres pourra être consulté tous les jours ouvrables de 7h 30min à 15 h 30min, heure locale à l'adresse ci-après:

**Service des Approvisionnements de la RNP
Avenue Patrice LUMUMBA**

Il pourra être obtenu au Service des Approvisionnements de la RNP sur présentation :

- d'un bordereau de versement de vingt cinq milles Francs Burundais (25.000 FBU) non remboursables au compte N° 1101/001.04 ouvert à la **BANQUE DE LA REPUBLIQUE DU BURUNDI** et
- d'un bordereau de versement de vingt cinq milles Francs Burundais (25.000FBU) non remboursables au compte N° 1123/100 ouvert à la **BANQUE DE LA REPUBLIQUE DU BURUNDI** au nom de la RNP.

7. Dépôt et ouverture des offres.

Les offres sous plis fermés et rédigées en langue française devront parvenir à la Direction Générale de la RNP, **au plus tard le 08./03./2017 à 9 heures**. Elles porteront la mention «**Offre pour la fourniture du carburant pour véhicules, motos, et groupes électrogènes de la RNP, objet du DAO n°DNCMP/19.../F/2017**». A n'ouvrir qu'en séance publique du **08./03./2017 à 9h 30 min**.

L'enveloppe extérieure ne doit comporter aucun signe pouvant indiquer l'identité du soumissionnaire ou la provenance de l'offre sous peine de rejet.

L'enveloppe extérieure comportera l'adresse ci-après :

**Direction Générale de la RNP
B.P. 258 Bujumbura
DAOON n° DNCMP/19.../F/2017.
A n'ouvrir qu'en séance publique du 08./03./2017 à 9heures 30 minutes.**

L'ouverture des offres aura lieu le **08./03./2017 à 9 heures 30minutes** dans l'une des salles de la RNP en présence des soumissionnaires qui le souhaitent ou de leurs représentants et d'un représentant de la Direction Nationale de Contrôle des Marchés Publics. Le procès verbal d'ouverture des offres doit être contresigné par tous les soumissionnaires présents et par un représentant de la Direction Nationale de Contrôle des Marchés Publics et une copie est transmise à la Direction Nationale de Contrôle des Marchés Publics.

8. Délai de livraison

Dès la signature du contrat, l'attributaire devra disponibiliser dans ses stocks le carburant nécessaire pour véhicules, motos et groupes électrogènes de la RNP. La

consommation moyenne de gasoil est de **10.000 litres par mois soit 120.000 litres par an et celle de l'essence est de 100 litres par mois soit 1200 litres par an.**

Le fournisseur prendra les dispositions nécessaires pour livrer les fournitures dans les délais afin d'éviter des ruptures de stock. En cas de retard de livraison ou de livraisons non conformes aux spécifications techniques, le fournisseur subira les pénalités prévues par la loi sur les Marchés Publics.

9. Délai d'engagement

Les soumissionnaires restent engagés par leurs offres pendant un délai de quatre vingt dix (90) jours calendriers à compter à partir de la date d'ouverture des offres.

10. Critères de qualification

Les exigences en matière de qualifications sont énumérées dans les Dispositions Particulières de l'appel d'Offres (DPAO).

Aucune marge de préférence ne sera octroyée aux soumissionnaires éligibles.

11. Renseignement

Toute demande de renseignement doit parvenir à l'autorité contractante au plus tard dix (10) jours calendriers avant l'ouverture des offres à l'adresse ci après :

**Direction Générale de la RNP,
B.P. 258 Bujumbura.**

Pour tout renseignement complémentaire, les candidats soumissionnaires adresseront leurs demandes à la RNP, Tél. 22 22 31 51/22 22 38 57, fax. 22 22 07 00.

Fait à Bujumbura, le ...01.../...02.../2017

LE DIRECTEUR GENERAL DE LA RNP

Benjamin NYOKINDI

